



Conseil Communautaire

***Jeudi 09 octobre 2025 à 18h00
Salles des fêtes de Gémozac***

Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2025.
- Convention de partenariat - animation Natura 2000 Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran 2025-2027.
- Projet Alimentaire Territorial : convention avec la Chambre d'Agriculture et dépôt du dossier de labellisation niveau 1.
- Charentes Tourisme : convention 2026-2028 Route européenne de d'Artagnan.
- EAU 17 : adhésion de la ville de Surgères pour la compétence assainissement.
- Renouvellement de la convention de mise à disposition du service « coordonnateur Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale » avec SAINTES Grandes Rives, l'Agglo et la CDC Cœur de Saintonge.
- Signalisation d'Information Local (SIL) : renouvellement de la convention d'occupation du domaine public départemental.
- Bâtiment Avenue du Général de Gaulle : assujettissement à la TVA.
- Fonds de concours à verser aux communes.
- Redevances Ordures Ménagères et Professionnelle : admission en non-valeurs.
- Voirie :
 - convention avec la commune de Grézac pour la remise en état du pont de Chatelars commun avec Meursac.
 - Classement en voirie communautaire : communes de Meursac et Thaims.
 - Convention fonds de concours avec la commune de Thaims.
- Personnel :
 - Adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion en matière de protection sociale complémentaire pour le risque santé.
 - Déplacements professionnels : remboursement au réel des frais de repas.
- Subventions aux associations.
- Questions diverses.